



AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC (A.T.C.Q.)

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES**

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres de l'Automobile et Touring Club du Québec (« l'Organisation ») sera tenue à l'hôtel Hilton Québec, situé au 1100, boulevard René-Lévesque Est, à Québec, province de Québec, G1R 4P3, le jeudi 24 avril 2025 à 11 h 00, aux fins suivantes:

1. Présenter les états financiers annuels de l'Organisation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024 ainsi que le rapport de l'auditeur s'y rapportant;
2. Élire des administrateurs;
3. Renouveler le mandat de l'auditeur de l'Organisation pour l'exercice financier en cours et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération; et
4. Approuver le Règlement modificatif 2025-1 (modifications aux Règlements administratifs) de l'Organisation relatif à:
 - a. La modification quant aux moyens de communication des avis de convocation aux assemblées;
 - b. La modification quant aux modalités de mise en candidature des administrateurs; et
 - c. La modification du nombre d'administrateurs au conseil d'administration.

Québec, ce 24 mars 2025
Ian Booler, Secrétaire corporatif